

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal qu’au fil de la programmation 2014, le service culturel a pu développer de nombreux partenariats en lien avec des manifestations telles que « Arbres en fêtes » et Penn Ar Jazz, réseau Danses...

Ces partenariats ont toujours permis l’intervention d’artistes sur les Temps d’Activités Périscolaires (T.A.P.), en lien avec la programmation culturelle.

Il est proposé de transférer du budget principal au budget annexe Le Vallon les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ces activités.

Ainsi, dans le cadre de l’équilibre du budget général, il convient de minorer le compte 6288 - dépenses de fonctionnement de 20 000 € et de majorer le compte 6521 – autres charges de gestion courante du même montant.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

	Budget Total	DM n° 1	Total Budget
Chapitre 011- charges générales Compte 6288	2 679 211.47 €	- 20 000 €	2 659 211.47 €
Chapitre 65 – autres charges de gestion courantes Compte 6521	1 368 900.00 €	+ 20 000 €	1 388 900.00 €
TOTAL	4 048 111.47 €	0 €	4 048 111.47 €

Vu l’avis favorable de la commission « Finances - Travaux - Agriculture » en date du 9 décembre 2014,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES en avoir délibéré,

PAR 23 voix pour des groupes « Landivisiau avec vous et pour vous » et « Ensemble et autrement pour Landivisiau » et 6 abstentions du groupe « Union citoyenne pour Landivisiau »,

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
029-212901052-20141219-2014715-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/12/2014
Fait à Landivisiau, le 17 décembre 2014
Publication : 19/12/2014
Le Maire,

Laurence CLAISSE par délégation

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Préfecture, le... 1.9. DEC. 2014
Et de la publication, le... 1.9. DEC. 2014...
Fait à Landivisiau, le... 1.9. DEC. 2014.
Le Directeur Général des Services,
Pascal NANTEL

